

Dieses Verbrechen darf nicht ungestraft bleiben! Helfen Sie mit!!!

Ungefähre Übersetzung des unten aufgeführten Originaltext der Petition.



Mitte Januar wurden 2 tote Rottweiler, Assia und Byron, gefunden. Ein Tierheim / Tierschutzverein (*von Forbach*) hat Anzeige erstattet um gegen diesen Tierquäler vor zu gehen.

Was genau passiert ist weiss man noch nicht, doch die Fotos zeigen zwei tote Hunde die stark abgemagert sind, was darauf schliessen lässt, dass man die Hunde verhungern liess, in einem Raum unmittelbar neben dem Haus.

An dessen Tür hat es Spuren von Hundepfoten, die vermuten lassen, welche Qualen die Hunde erlitten vor ihrem Tod. Wie viele Stunden dauerten diese wohl? Die Hündin starb mit offenen Augen. Der Rüde, welcher vor ein paar Wochen noch ca. 50 kg hatte, war nur noch ein Bündel Knochen. Er starb mit der Pfote im Maul. Was war da nur passiert?

Das Tierheim, welches Anzeige erstattet hat, will dass dieser schlimme unmenschliche Akt vor Gericht kommt. Wie kann man verstehen, dass diese zwei Hunde in einem Garten im Herzen eines dicht bewohnten, ländlichen Quartiers, sterben konnten? Es ist schwer zu glauben, dass die Klagen ihrer Qual über viele Stunden, niemand gehört haben soll. Der städtische Abdecker von Maxstadt kam mehrere Tage nach ihrem Tod. Der Besitzer, der für die Gesundheit von Byron und Assia verantwortlich war, wird Mühe haben eine solche Gleichgültigkeit zu rechtfertigen, im Anbetracht dessen was in einigen Metern seiner Wohnung geschah. Der Tierschutzverein beabsichtigt nicht, angesichts der schlimmen Tat zu schweigen, weil diese Gewalt gegenüber den Tieren, nur eine Antwort auf die Grausamkeit ist, welche in unserer Gesellschaft herrscht. Ist es für einmal möglich, dass das Gericht mit einer harten Strafe für diesen Übeltäter, ein Exempel stempelt? Niemand will, dass er sich seiner Strafe entziehen kann, darum unterzeichnen Sie diese Petition und BEZEUGEN damit Ihre Unterstützung und VERLANGEN SIE nach einem gerechten und vorbildlichen Prozess. Zögern Sie nicht, diese Petition zu unterschreiben.

Das Tierheim / der Tierschutzverein von FORBACH www.spa-forbach.fr

Im folgenden Artikel der örtlichen Presse steht noch zusätzlich, dass der Eigentümer der Hunde mit einem Prozess und einer Verurteilung bis zu 2 Jahren Haft und einer Geldbusse von 30 000 € rechnen muss . Die Polizei versucht einen Kontakt herzustellen mit dem Einwohner von Maxstadt (Besitzer der Hunde), welcher den Ort verlassen hat.

Hier der link zur Petition:

<http://www.petitionenligne.fr/petition/assia-et-byron-peine-exemplaire-pour-leur-bourreau-maxstadt-moselle/725>

Wie unterschreiben:

Runterscrollen, in Vorgabefeld eingeben: Vorname / Nachname / E-Mail / ein beliebiges Passwort / Kommentar (wenn man will) und dann auf SIGNEZ klicken.

Neues Fenster erscheint, nochmals SIGNEZ klicken und dann aussteigen.

Zur Bestätigung, bekommt man eine E-Mail, in der man auf den link klickt und somit ist die Unterschrift gültig.

Herzlichen Dank an Euch alle!

Orginaltext der Petition:

Après la découverte à la mi-janvier des cadavres de deux Rottweilers, Assia et Byron, la SPA a porté plainte contre leur propriétaire afin que la justice fasse son travail contre ce bourreau. Les circonstances de la mort ne sont pas entièrement connues mais les photos faites sur les lieux nous montrent deux cadavres de chiens très amaigris qu'on a vraisemblablement laissés mourir de faim couchés près de la porte attenant à la maison. Cette même porte est jonchée de boue laissée par les pattes des chiens ce qui peut laisser penser au calvaire qu'ont vécu ces deux animaux avant de mourir. Combien d'heures cela a-t-il duré ? La femelle est morte les yeux ouverts, le mâle qui devait faire il y a quelques semaines encore une cinquantaine de kilos n'est qu'un sac d'os, il est mort une patte dans sa bouche. Que s'est-il passé ? La SPA, qui a décidé bien évidemment de porter plainte, laisse le soin à la justice de comprendre cet acte immonde. Comment comprendre que ces deux chiens sont morts dans un jardin situé au coeur d'un quartier rural ? Il est difficile de penser que leurs gémissements durant de longues heures de calvaire n'ont pas été entendus. Ce sont les services municipaux de Maxstadt qui se sont chargés de l'équarissage plusieurs jours au moins après leur mort : l'homme qui était responsable de la bonne santé de Byron et Assia aura du mal à justifier une telle indifférence face à ce qui se passait à quelques mètres de son salon. La SPA ne compte pas se taire face à l'immoralité acerbe de ce genre de personnes car cette violence envers les animaux n'est qu'une réponse à la cruauté intérieure que peut contenir certaines mauvaises âmes constituant la population. Pour une fois, serait-il possible que la justice applique une peine exemplaire à ce tortionnaire ? Personne ne pourra admettre qu'il s'en sorte facilement, en signant cette pétition TMOIGNEZ de votre soutien, et DEMANDEZ un procès juste et exemplaire. N'hésitez pas à partager cette pétition. La SPA de FORBACH www.spa-forbach.fr Article Républicain Lorrain: <http://www.republicain-lorrain.fr/fr/permalien/article/4505538/Cadavres-de-rottweiler-sur-le-pas-de-la-porte.html>

Lothringischer Republikanischer Artikel:

<http://www.republicain-lorrain.fr/fr/permalien/article/4505538/Cadavres-de-rottweiler-sur-le-pas-de-la-porte.html>

Cadavres de rottweiler sur le pas de la porte

La Société protectrice des animaux (SPA) de Forbach a découvert la semaine dernière, deux cadavres de chiens, de race rottweiler, aux abords d'une maison à Maxstadt, près de Saint-Avold. « Les circonstances de la mort ne sont pas entièrement connues mais tout laisse à penser que les bêtes sont mortes de faim vu leur état d'amaigrissement », supposent les délégués de la SPA. Les chiens étaient couchés près de la maison, au pied d'une porte couverte de traces de pattes boueuses « ce qui peut laisser penser le calvaire qu'ils ont vécu ! La femelle est morte les yeux ouverts. Le mâle, qui devait peser une cinquantaine de kilogrammes quelques semaines auparavant, n'était plus qu'un sac d'os ; il est mort une patte dans la gueule », détaillent-ils. Vendredi, la SPA a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Folschviller. **Le propriétaire des rottweiler « s'expose à un procès et à une condamnation pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende », prévient l'association. Pour le moment, les forces de l'ordre s'efforcent d'entrer en contact avec l'habitant de Maxstadt qui aurait quitté les lieux.** Les défenseurs des animaux s'interrogent aussi sur le fait que les voisins n'auraient rien entendu alors que le jardin est situé au coeur du village. « Il est difficile de penser que les aboiements et gémissements n'aient pas été perçus et signalés », regrettent-ils. O. Bo. Publié le 24/01/2011